Droits Quotidiens

Je viens d'obtenir un logement social. Ai-je droit à une aide pour les frais liés à la rupture de mon bail en cours ? (Wallonie)

Mise à jour : Vendredi 16 février 2024
Région wallonne

Oui, à certaines conditions.

Vous devez rompre votre bail car vous avez obtenu un logement social. Or, vous devez respecter les règles de fin de bail. Par exemple : un délai de préavis de 3 mois. La Région wallonne a prévu une aide. Cette aide est une allocation de rupture de bail.

Vous pouvez bénéficier de cette aide si vos revenus annuels (ou les revenus de votre ménage) ne dépassent pas (montants 2024 - catégorie 3) :

- **52 800 EUR** si vous êtes isolé ;
- **63 900 EUR** si vous êtes cohabitants.

Ces plafonds augmentent de :

- **3 200** EUR par enfant à charge ;
- **3 200** EUR par adulte handicapé dans le ménage ;
- **6 400** EUR par enfant handicapé à charge.

Le montant de l'aide est de **200 EUR** par mois de loyer dû au propriétaire du logement quitté.

Cette aide doit être demandée.
Vous devez remplir un formulaire disponible dans les « Documents-types » de cette fiche.
Attention : votre demande doit être introduite **au plus tard dans les 6 mois du début de la location** de votre logement social.

Votre formulaire doit être transmis au Département du Logement de la Région wallonne :

Service Public de Wallonie
Département du Logement
Allocation de déménagement et de loyer (ADeL)

- **Adresse** : Rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 JAMBES
- **Numéro de téléphone** : 081/33.22.32 (lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00)
- **Fax** : 081/33.23.25
- **E-mail** : adel.dlog.dgo4@spw.wallonie.be

Si vous quittez un logement insalubre, cette aide peut être cumulée avec une allocation de déménagement.

Pour plus d'informations sur les différentes allocations de déménagements et de loyer (ADeL), voyez le site de la Région wallonne.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les références légales

Articles 2, §2bis et 5, §2bis de l'AGW du 21 janvier 1999 relatif à l'octroi d'allocations de déménagement, de loyer et

d'installation

Les documents types

Formulaire de demande d'allocations de rupture de bail